



Photo ONU 154631

M. Roche : Nous avons démontré la légitimité et la nécessité du principe de la vérification. Le Canada a joué un rôle clé en ce qui concerne la mise au point d'un ensemble de principes et de méthodes de vérification susceptibles d'être acceptés sur le plan international.

Cette année, à la Commission du désarmement, nous en présenterons d'autres qui seront ensuite proposés à l'UNSSOD III afin que la communauté internationale accepte et utilise mieux la vérification. La vérification doit devenir un élément de base permettant d'étendre les accords de contrôle des armements et de désarmement à la diminution des forces classiques en Europe.

Si la vérification n'occupait pas la grande place qui est la sienne dans le traité sur la réduction des forces nucléaires à portée intermédiaire, on ne pourrait espérer voir le congrès américain ratifier ce traité au cours de l'été. C'est un point très important. Nous allons présenter un document sur ce sujet au cours de la Troisième session extraordinaire.

Reportage Canada : Qu'espérez-vous réaliser au sein de la Première Commission?

M. Roche : Permettez-moi de souligner que même si la Première Commission ne négocie pas des accords de désarmement et de contrôle, ces délibérations peuvent avoir une influence sur la négociation des priorités dans d'autres réunions. C'est particulièrement vrai quand ces délibérations sont appuyées par le poids d'une opinion publique très forte.

Toutefois, pour être efficace, la Première Commission se doit d'épurer ses délibérations et ses procédures. Elle ne peut pas être efficace lorsqu'elle adopte plusieurs résolutions contradictoires sur le même sujet. L'année dernière, la Première Commission a réalisé des progrès importants. Elle a diminué de six à deux le nombre de résolutions sur les armes chimiques. Cette année, mes efforts tendront à ce que l'on poursuive dans cette voie afin que la Première Commission parle d'une voix unanime.

Les questions portant sur les armes nucléaires ont tendance à dominer les résolutions de la Première Commission. Pourtant, les niveaux globaux des armes classiques sont élevés et augmentent. Il s'agit là d'un problème que beaucoup d'États membres pourraient contribuer à résoudre grâce à leur propre action dans ce domaine. J'espère étendre la portée des délibérations de la Première Commission afin que l'attention qui est accordée aux relations entre les superpuissances, où des progrès sont réalisés, ne nous détourne pas d'autres problèmes régionaux sur lesquels la communauté internationale peut avoir une influence positive.

Reportage Canada : Pour terminer, qu'est-ce que le Canada espère pouvoir réaliser au sein du Conseil de sécurité, entre 1989 et 1990, s'il y est élu?

M. Roche : Le Canada est très favorable au multilatéralisme. Nous aimerions aider l'Organisation des Nations Unies à réaffirmer le rôle important pour lequel elle a été conçue. Ce rôle consiste

Une marche pour la paix, de Toronto au siège des Nations Unies.

à traiter des problèmes auxquels fait face la communauté internationale tels que l'Afghanistan, Chypre, le Kampuchea, l'Amérique centrale et le Moyen-Orient. Nous constatons de plus en plus que le mot « sécurité » prend un sens plus étendu qui englobe le développement économique et social, le respect des droits de la personne, la fin de la discrimination raciale et la protection de l'environnement tout autant que les mesures de contrôle des armements.

Je crois, qu'au sein du Conseil de sécurité, le Canada, grâce à sa réputation de démocratie juste et équitable, voudra défendre cette conception de la sécurité. Mes trente années d'expérience en tant que journaliste, parlementaire et diplomate m'ont conduit à la conclusion qu'il n'y aura pas d'abord un désarmement et ensuite une amélioration du monde, mais bien le contraire, une amélioration du monde d'abord et ensuite le désarmement.